

77 - Restructuration du Pôle des Tilleuls - Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur : Le projet du pôle de la Place des Tilleuls intervient dans le cadre d'une stratégie urbaine et patrimoniale d'intervention pour les 15 prochaines années sur le quartier Palente-Orchamps.

Plusieurs projets ont été définis pour ce quartier dont l'un consiste en la restructuration du pôle des Tilleuls afin de proposer des solutions d'amélioration de l'accueil du public et des conditions de fonctionnement des services.

Le pôle des Tilleuls est actuellement composé de la MJC de Palente et de la bibliothèque du quartier dans le bâtiment Nord ainsi que d'une épicerie sociale/espaces solidaires, d'une crèche, du service PMI du Département du Doubs et d'un logement de concierge dans le bâtiment Sud.

Les enjeux essentiels de ce projet sont de participer à la requalification du quartier de Palente-Orchamps, de rénover et de modifier l'existant de manière à améliorer le niveau de service rendu aux usagers fréquentant le pôle, de construire une médiathèque spacieuse et fonctionnelle et enfin d'améliorer la lisibilité de l'ensemble des services présents sur le pôle.

L'objectif après travaux est d'obtenir au moins les performances énergétiques réglementaires, Réglementation Thermique 2012 sur les bâtiments neufs, tout en proposant des solutions plus performantes pour les parties réhabilitées et rénovées sur la base des certificats d'économie d'énergie et de la réglementation thermique sur les existants.

La Ville a fait le choix d'un schéma directeur structuré en 3 phases (3 tranches de travaux) et comprenant notamment :

- la démolition partielle du bâtiment Sud et la construction, en tête de site, d'une médiathèque de 410 m² calibrée en adéquation avec ses objectifs de services à tous les publics et au-delà du seuil de subventionnement de la DRAC,

- la restructuration de la MJC sur environ 1 048 m² et l'extension/restructuration de l'épicerie sociale. Les surfaces libérées par la bibliothèque seront réaffectées dans le cadre du projet à la MJC. Cette rénovation portera sur les aspects réglementaires comme l'amélioration de l'accessibilité aux handicapés et des performances thermiques mais également sur des améliorations fonctionnelles,

- la démolition et la reconstruction de la salle polyvalente qui passera de 150 à 400 m² environ.

Le montant de l'opération, pour les trois tranches, est estimé à 5 800 000 € TTC auquel il convient d'ajouter la somme de 130 000 € TTC au titre de l'emprunt sur les économies d'énergies dans le cadre de l'amélioration des performances thermiques du bâtiment Sud. Le montant des travaux compris dans les 5 800 000 € TTC est de 3 520 000 € HT (valeur novembre 2011).

Une procédure de concours restreint a été lancée, dans les conditions de l'article 74, afin de désigner un maître d'œuvre pour réaliser les études nécessaires à la réalisation de ce projet.

En application de l'article 70-VIII du Code des Marchés Publics, il appartient au Conseil Municipal d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre. Après avis du jury le 18 octobre 2012 et négociation avec le lauréat, il est proposé d'attribuer le marché au groupement composé du Cabinet d'architecture SCP MALCOTTI-ROUSSEY et des bureaux d'études CETEL, Dominique COULINGE, IMAGE ET CALCUL ainsi que PSEE pour un montant de 530 000 € HT soit 633 880 € TTC.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du pôle des Tilleuls au groupement SCP MALCOTTI-ROUSSEY et des bureaux d'études CETEL, Dominique COULINGE, IMAGE ET CALCUL ainsi que PSEE pour un montant de 530 000 € HT soit 633 880 € TTC,

- autoriser M. le Maire à signer le marché correspondant et les éventuels avenants.

«M. LE MAIRE : C'est une grosse opération qui montre l'attachement de l'équipe municipale au quartier des Tilleuls, une opération de plusieurs millions d'euros réalisée en trois phases. Pas de remarques ? C'est adopté.

M. Abdel GHEZALI : C'est quand même une opération lourde comme vous l'avez rappelé Monsieur le Maire donc on peut peut-être s'arrêter deux minutes sur cette opération-là...

M. LE MAIRE : Volontiers.

M. Abdel GHEZALI : ...puisqu'on a parlé de beaucoup de quartiers ce soir, Clairs-Soleils, Montrapon, donc on est sur un quartier, Palente, et quand je dis on est sur un quartier, c'est plus qu'un quartier puisque c'est un rayonnement qui va sur la périphérie, enfin la place du Pôle des Tilleuls qui rayonne sur l'ensemble de la Ville de Besançon. Le projet qui vous est proposé est plus qu'une restructuration sur ce pôle. Ce projet a été travaillé avec l'ensemble des services de la Ville, je voudrais quand même le rappeler, avec Françoise FELLMANN, avec Michel LOYAT, avec Christophe LIME, avec Catherine THIEBAUT, avec Benoît CYPRIANI, enfin je risque d'en oublier. Cela prouve aussi l'importance du travail mené par les services de la Ville et vous savez qu'on a restructuré sur Planoise avec Mandela, on a parlé de Clairs-Soleils, il existe un outil malgré ce qu'on peut dire sur ces différents quartiers. On a un outil qui est très récent sur Clairs-Soleils et donc à l'Est de la Ville de Besançon. Il a été important de pouvoir centraliser sur cette place des Tilleuls un équipement qui va bénéficier aux différents Bisontins, aux différentes Bisontines avec une place importante réservée à de nombreuses associations de la Ville de Besançon.

Concernant cette place des Tilleuls, ça va se faire en trois phases, un début d'opération qui commencera fin 2013, sur 5 ans, qui se terminera en 2018, avec une première opération qui consistera en la déconstruction et la reconstruction -et je n'ai pas cité la culture avec Yves-Michel DAHOUI et Carine MICHEL- d'une médiathèque. La médiathèque est aujourd'hui d'environ 140 m² et passera à 410 m², donc une médiathèque neuve sur la place des Tilleuls. C'est la première phase.

La deuxième phase concernera la déconstruction et la reconstruction de la salle polyvalente, un outil très important au niveau de cette structure qui, de 150 m² aujourd'hui, passera à 400 m², donc une construction qui ne sera pas un luxe dans ce quartier. La troisième tranche portera sur la restructuration de l'ensemble des locaux de la MJC de Palente, sur l'épicerie sociale et sur la crèche de Palente qui repartira sur un autre site, Françoise c'est bien cela ?

Mme Françoise FELLMANN : Simplement on va délocaliser la crèche quelques années. On a parlé de 6 années mais ce ne serait pas 6 années, donc c'est vrai qu'on délocalise sur l'école Condorcet qui fait à peu près 700 m². Aujourd'hui on a deux classes de maternelle, donc on va retravailler avec les équipes et surtout avec Nicole WEINMAN sur la sécurité autour de Condorcet parce qu'on a un vrai souci où les gens vont se garer. Ça a été relevé cet après-midi, lors d'une réunion avec la directrice de la crèche.

M. Abdel GHEZALI : Je ne les ai pas cités mais il y a les bailleurs, Grand Besançon Habitat et Néolia donc on est vraiment sur une vision très globale d'un quartier, on ne s'arrête pas simplement à une structure. Donc début des travaux fin 2013, on l'espère en tout cas, un engagement politique sera pris sur l'Est bisontin.

M. LE MAIRE : Quels sont ceux qui sont contre ? Personne, des abstentions ? Juste une remarque. Ce projet-là est un projet majeur qui marque la volonté de la Ville, de l'équipe municipale dans sa globalité puisqu'il y a unanimité, de faire des choses là-bas, des choses fortes -je ne dis pas que ce n'est pas normal, je dis que c'est la volonté de faire des choses fortes-. On a passé des heures à discuter de choses vraiment sans importance et si Abdel n'était pas intervenu -je voulais le dire après le vote c'est pour cela que j'ai attendu- on allait passer sur 7 M€ d'un investissement qui va changer la vie d'un quartier en 5 secondes. C'est là que je dis qu'il faut aussi que dans ce Conseil Municipal on prenne de la hauteur et là-dessus je suis heureux parce que l'opposition est d'accord avec moi sur ce projet-là et je l'en remercie. Quelquefois quand même quand on n'est pas dans cette assemblée on n'est pas habitué, on peut se poser des questions, pourquoi on va négocier sur des sujets en étant même de mauvaise foi, poser des questions qu'on a déjà posées trois fois auparavant et sur des sujets comme ceux-là effectivement on passe en quelques minutes. Abdel tu as bien fait d'intervenir, je me félicite qu'il y ait l'unanimité par rapport à cela. C'est un très très important projet pour le quartier et effectivement il fallait bien qu'on le réalise et nous ne faisons là que notre devoir».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 19 novembre 2012.